

Bulletin mensuel d'informations du Conseil général sur la situation de la ressource en eau des Côtes d'Armor

Février 2014

Des pluies d'une rare intensité le 6 et 7 février provoquant de nombreuses inondations

Cette période se caractérise de la manière suivante :

Sur le plan quantitatif,

- Des pluies intenses lors de la première quinzaine et notamment les 6 et 7 février où des cumuls rarement atteints ont été enregistrés. Les normales de pluies ont été encore ce mois-ci largement dépassées.
- Une crue record le 6 et 7 février ayant occasionné, sur des terrains complètement saturés, d'importants débordements des cours d'eau et des inondations dans de nombreux secteurs du département. Les écoulements mensuels ont été de 2 à 3 fois supérieurs aux normales sur les cours d'eau de la moitié Ouest jusqu'à 5 fois supérieurs sur ceux de la moitié Est.

Sur le plan qualitatif,

- Les nitrates enregistrent, compte tenu de l'effet de dilution, une baisse de leurs concentrations au moment des crues dans les cours d'eau comme dans les retenues départementales.

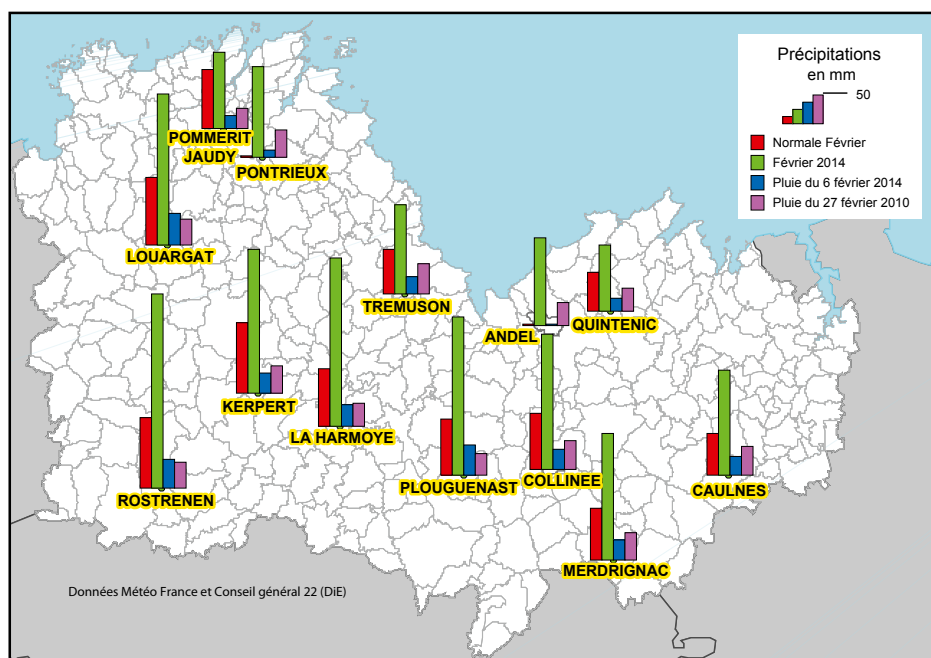
Après un lessivage important des sols les mois précédents et à une époque de l'année où l'usage des produits phytosanitaires est limité, la recherche de ces molécules révèle un nombre peu important de molécules.

Les Précipitations

Faisant suite aux fortes pluies de la fin du mois de janvier, les précipitations de février essentiellement concentrées sur la première quinzaine ont été exceptionnellement abondantes et intenses créant dans de nombreux secteurs d'importantes inondations. Les très fortes pluies du 4 au 7 et particulièrement le 6 lors du passage de la tempête Qumaira ont entraîné des cumuls rarement atteints, approchant voire dépassant les enregistrements du 28 février 2010 lors de la tempête Xynthia. En exemple, il est tombé sur ces 4 jours 23, 12, 42 et 18 mm à Rostrenen, 19, 9, 45 et 18 mm à Plouguenast et 14, 14, 47 et 17 mm à Louargat correspondant sur cette courte période aux normales du mois entier sur une très grande partie du département.

Jusqu'au 14 février ont encore été enregistrés de nombreux événements de plus de 10 mm. Ainsi, du 4 au 14, près de 70% des pluies du mois sont tombées et ont dépassé sur ces 10 jours de plus de 1,5 fois les normales sur Louargat, Collinée et Trémuson jusqu'à 2 fois les normales à Plouguenast.

Par la suite, les pluies ont nettement diminué d'intensité, les journées du 21, du 24 du 27 et du 28 ont cependant encore été bien arrosées en certains secteurs intérieurs du département notamment (43 mm à Kerpert, 57 mm à Rostrenen).



4 secteurs géographiques se distinguent en ce mois de février :

- la frange littorale avec environ 120 mm,
 - le secteur sud-est avec 170 mm,
 - le centre de Louargat à collinée avec 230 mm,
 - le sud-ouest à Rostrenen avec près de 290 mm,
- les normales étant largement dépassées sur ces 4 zones respectivement de 1,7, 2,4, 2,5 et 2,7 fois.

Au regard de 25 ans de données, les cumuls de décembre à février n'ont jamais encore été atteints avec près de 650 mm à La Harmoye et Louargat contre des normales respectives de 318 et 282 mm et jusqu'à 749 mm à Rostrenen, la normale étant de 388.

Conseil
Général

Côtes d'Armor,

un nouveau regard sur l'environnement

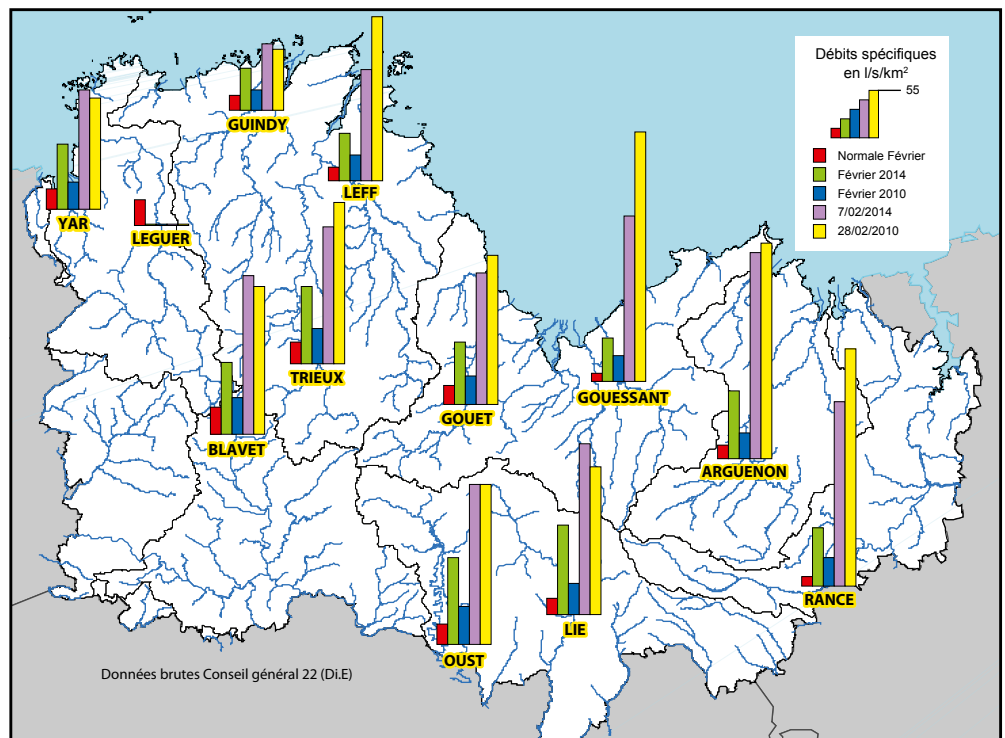


Les Débits

Sur des sols complètement saturés, les précipitations conséquentes de ce début d'année alimentent directement les rivières qui réagissent vivement à chaque événement pluviométrique provoquant débordements et inondations répétées. Ainsi, en réaction aux pluies de la fin du mois de janvier, le 1^{er} février a connu une crue conséquente quasi équivalente sur certains cours d'eau à celle du 1er janvier. Dans les jours suivants, liées aux trombes d'eau ayant continué à s'abattre en particulier le 6 et le 7 où en moins de 24 heures dans des rivières déjà gonflées, les débits ont doublé voire plus que triplé sur le Gouessant et l'Arguenon.

Les débits instantanés et journaliers mesurés le 7 février approchent les valeurs maximales enregistrées en février 2010 lors de la tempête Xynthia sur l'Arguenon, le Gouët, le Lié et les dépassent même en instantané sur l'Oust.

Le retour de cette crue exceptionnelle est d'ordre au moins quinquennale (1/5 ans) sur le Trieux et le Leff, décennale sur l'Oust, le Lié et le Gouët, proche du vicennale (1/20 ans) sur le Gouessant et la Rance et d'ordre cinquantennale sur l'Arguenon à Jugon les Lacs.

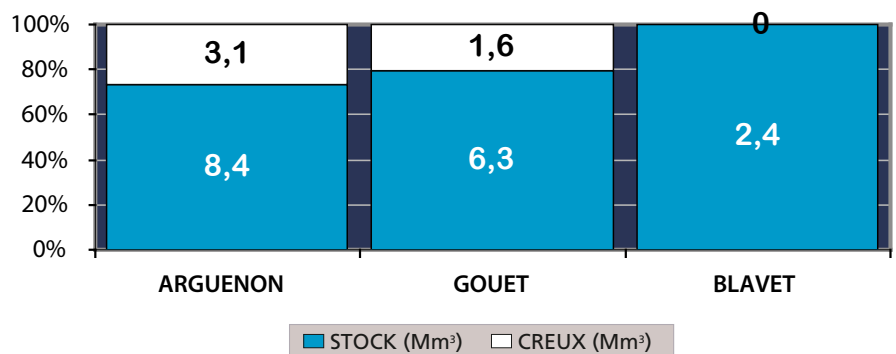


Lors de cette journée du 7, les précipitations d'une rare intensité ont conduit à des très nombreux débordements de cours d'eau engendrant des inondations dans de nombreux secteurs: Guingamp, Pontrioux, Lamballe, Jugon les Lacs, Belle-Isle en Terre, Plérin, Plancoët.

Les écoulements moyens de février sont de 2 à 3 fois supérieurs aux normales sur les cours d'eau de la moitié Ouest du département jusqu'à 5 fois supérieurs sur ceux de la moitié Est, et dépassent de 2 à 3 fois ceux de février 2010.

Les Retenues Départementales

État de remplissage des retenues au 09/03/2014

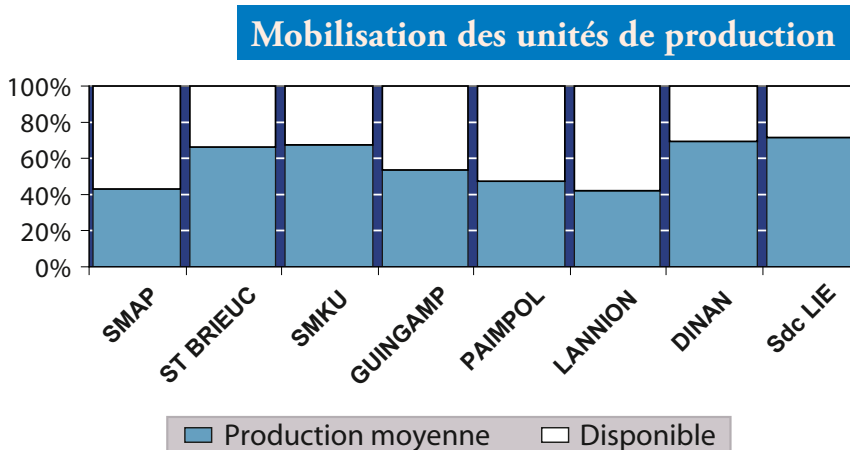


La gestion des retenues départementales durant les crues est détaillée dans le supplément joint.

Les centrales hydroélectriques du Blavet et du Gouët ont fonctionné en continu en février.

Les Productions d'Eau Potable

Les usines fonctionnent entre 42 et 72 % de leur possibilité.



Qualité des Eaux brutes superficielles

Les données de qualité ne concernent que les eaux brutes superficielles, l'ARS assurant par ailleurs le suivi des eaux potables superficielles.

Les Pesticides

Les résultats d'analyses des produits phytosanitaires, glyphosate et ampa compris, font référence aux campagnes des mois précédents, compte tenu du délai analytique.

La recherche des produits phytosanitaires réalisée du 13 au 28 janvier révèle, à une époque de l'année où l'usage de ces produits est très limité auquel s'ajoute un lessivage important des sols les mois précédents, une baisse du nombre de molécules détectées et une diminution des concentrations.

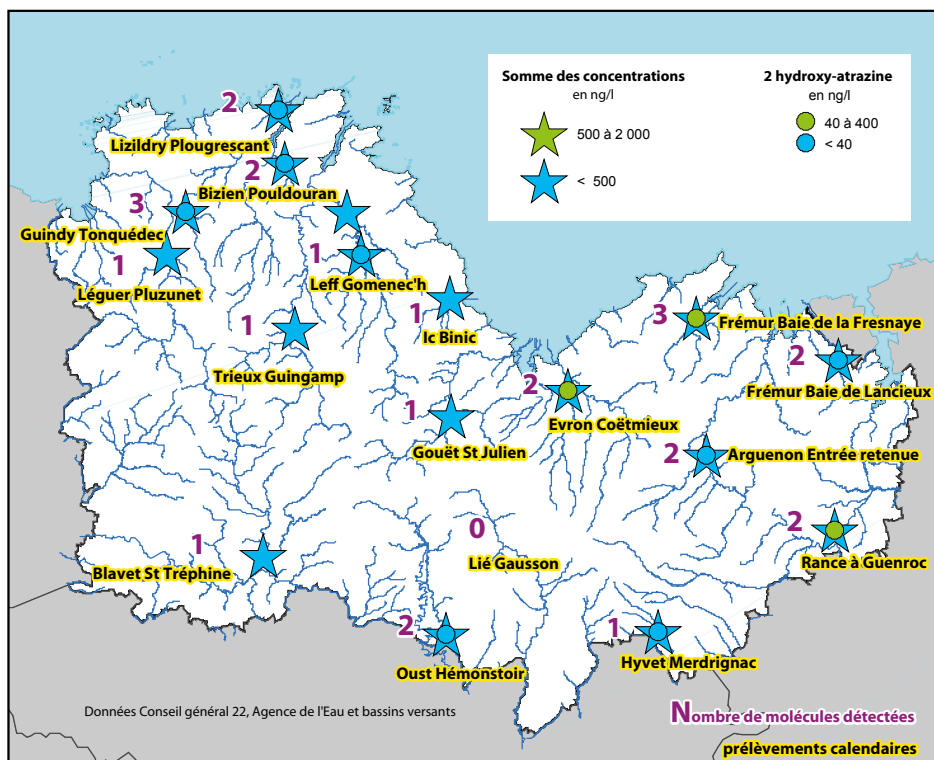
Parmi les 7 molécules détectées contre 26 et 12 respectivement en novembre et décembre, 3 sont présentes sur le Guindy à Tonquédec et sur le Frémur en Baie de la Fresnaye.

Une seule molécule enregistre la valeur de 100 ng/l soit l'ampa, le dérivé du glyphosate à 110 ng/l sur le Blavet à St Tréphine.

Ce sont les molécules dérivées de l'atrazine, le 2 hydroxy-atrazine et le déséthylatrazine, le mé-taldéhyde, un antilimaçe ainsi que l'ampa qui sont les molécules les plus fréquemment rencontrées sur les 17 cours d'eau échantillonnés en ce mois de janvier.

Les sommes des concentrations sont, compte tenu des observations ci-dessus, en baisse.

Campagne du 13 au 28 janvier 2014

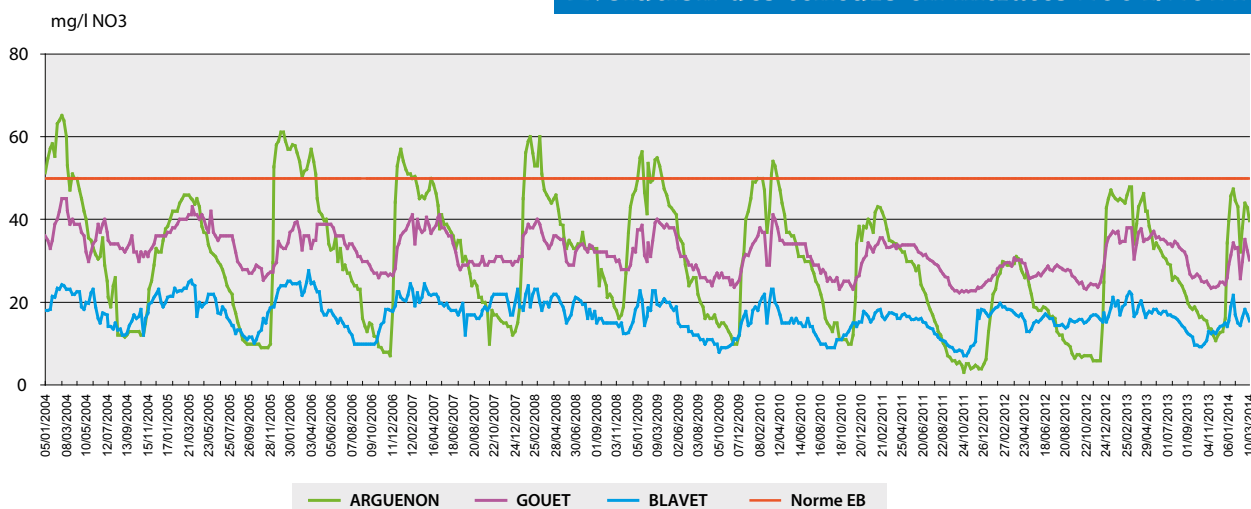


Les valeurs les plus élevées rencontrées sont de :

- 110 ng/l sur le Blavet à St Tréphine,
- 160 ng/l sur le Frémur en Baie de la Fresnaye,
- 120 ng/l sur l'Arguenon en entrée retenue,

- 95 ng/l sur le Guindy à Tonquédec.

Evolution des teneurs en nitrates 2004/2014



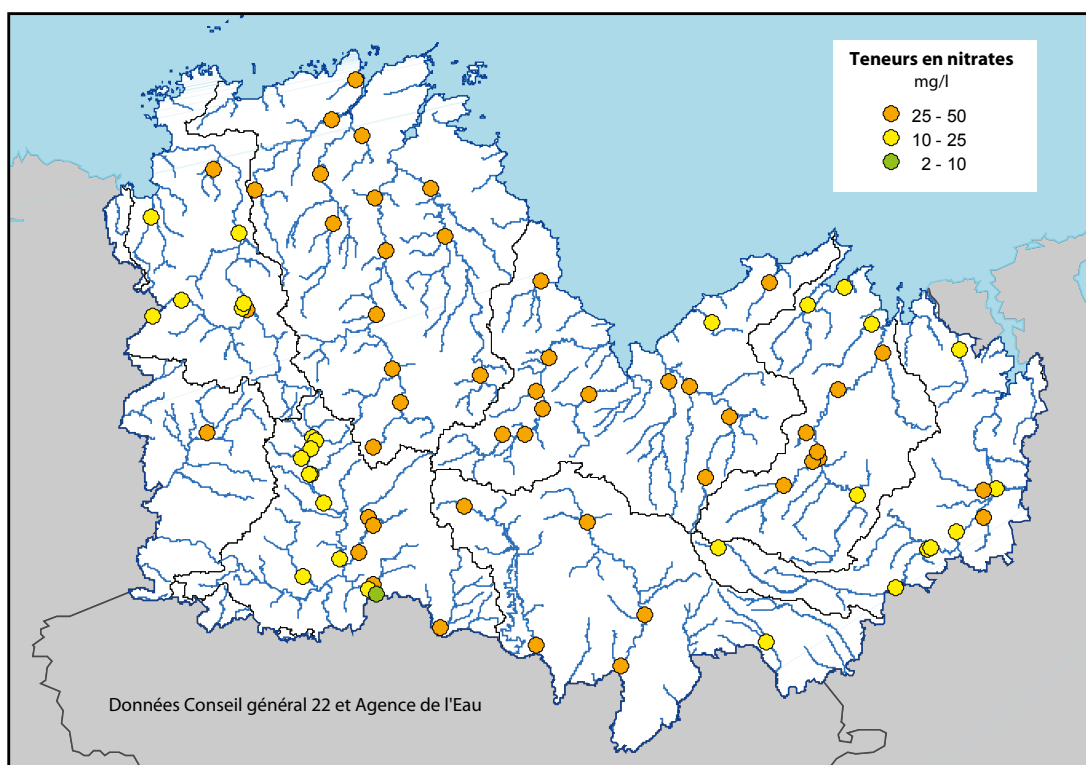
Si, par effet de dilution, lors de la crue exceptionnelle du 7 février, les concentrations en nitrates ont enregistré une baisse de près de 10 mg/l dans la retenue de l'Arguenon, de 8 mg/l dans la retenue du Gouët et de 3 mg/l

dans celle du Blavet, passant ainsi respectivement de 44, 32 et 17 mg/l à 32, 25 et 14 mg/l juste après la crue, elles retrouvent début mars des valeurs identiques au mois précédent.

Le 9 mars, les concentrations sont de :

- 39 mg/l en sortie du barrage de l'Arguenon,
- 30 mg/l en sortie du barrage du Gouët,
- 15 mg/l en sortie du barrage du Blavet.

Campagne de nitrates du 11 au 27 février 2014



Globalement, sur les 79 points d'observation des cours d'eau échantillonnés du département entre le 11 et le 27 février, la moyenne est en légère diminution de 30 mg/l ce mois-ci contre 32 le mois dernier. La baisse des teneurs observées par effet de

dilution sur les sites échantillonnés lors des crues de la première décennie et de la fin du mois (Arguenon, Frémur et Rance) sont pondérés par l'augmentation des teneurs sur les prélèvements effectués à la décrue (Guindy, Ic, Gouët, Hyères, Jaudy, le Leff, le Léguer, le Lizildry).

Aucun point ne dépasse le seuil de potabilisation de 50 mg/l ce mois-ci contre 4 en janvier. Le seul point en dessous de 10 mg/l se situe sur le canal de Nantes à Brest à Perret (8 mg/l). Sur l'Ic à Binic et le Bizien à Pouldouran, les valeurs sont respectivement de 49 et 46 mg/l.

CONTACTS

Conseil général des Côtes d'Armor - Direction de l'Environnement
Tél. 02 96 62 27 10 ou 02 96 62 27 52 - Fax. 02 96 62 27 28